

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE  
"COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

\*\*\*\*\*

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

\*\*\*\*\*

**BUREAU SYNDICAL**

**SÉANCE du MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 à 18 H 30**

Nombre de délégués : 29

Date envoi et affichage  
de la convocation : 13 octobre 2022

Présents à la séance : 20

Compte-rendu de la séance :  
20 octobre 2022

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf octobre à 18 heures 30, le bureau syndical de la "Communauté du Béthunois" s'est assemblé à Nœux-les-Mines, salle Mendès France, présidé par Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, en sa qualité de Président, suivant convocation faite le 13 octobre 2022.

Étaient présents : les membres du bureau syndical : MM. GIBSON, CARRE, ELAZOUZI Mme LEFEBVRE, M. MASSART, Mme MULLET, MM. MALBRANQUE, OGIEZ, Mme DUBY, M. DELORY, Mme CLEROT, MM. CARAMIAUX, JOMBART, COQUERELLE, DELANNOY, MICHALSKI, BELLAMY-FERAND, M. JURCZYK, Mme MEYFROIDT, M. TASSEZ.

Excusés : Mme DECOURCELLE, MM. MARCELLAK, HERNU, CHRETIEN.

Madame Sophie DUBY, déléguée titulaire de la commune de Fouquières-lez-Béthune, ayant été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

M. Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

## ADMINISTRATION GENERALE

**Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON**

- **1-01- COMMUNE DE CHOCQUES - SECURITE PUBLIQUE – CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LA POLICE NATIONALE – SIGNATURE**

Dans le cadre de la prise de compétence Sécurité Publique par la commune de Chocques, le bureau syndical est invité à autoriser la signature de la convention de coordination entre la police municipale et la police nationale, avec le Préfet du Pas-de-Calais, le Procureur de la République et le Maire de la commune de Chocques.

**Le bureau syndical, à l'unanimité, autorise** le Président à signer la convention ci-dessus visée.

## SANTE ET ACTION SOCIALE – SPASAD

**Rapporteur : Alain DELANNOY**

- **5-01- SERVICES DU MAINTIEN A DOMICILE – CONVENTION DE PARTENARIAT CARSAT - OFFRE DE SERVICE COORDONNEE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE MA RETRAITE ET AVENANT MISSION DE COORDINATION**

Le bureau syndical est invité à autoriser la signature avec la CARSAT, pour une durée de 2 ans, de la convention de partenariat au nouveau dispositif national d'accompagnement des retraités fragilisés, dénommé OSCAR, ainsi que l'avenant relatif à la mission de coordination pour les personnes faisant appel aux services du maintien à domicile du SIVOM de la Communauté du Béthunois.

**Le bureau syndical, à l'unanimité, autorise** le Président à signer la convention ci-dessus visée.

## SANTE ET ACTION SOCIALE – RESIDENCE AUTONOMIE

**Rapporteur : Alain DELANNOY**

- **7-01- CONVENTION DE PARTENARIAT INTER EHPA DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS**

Le bureau syndical est invité à autoriser la signature de la convention de coopération entre les résidences autonomie Guynemer et Les Sorbiers et les EHPAD Marie Curie et Frédéric Degeorge, afin de permettre l'accueil de personnes âgées en perte d'autonomie au sein des résidences autonomie, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

**Le bureau syndical, à l'unanimité, autorise** le Président à signer la convention ci-dessus visée

- **7-02- CONVENTION DE PARTENARIAT INTER EHPA DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS**

Le bureau syndical est invité à autoriser la signature de la convention de coopération entre les résidences autonomie Guynemer et Les Sorbiers et les EHPAD Marie Curie et Frédéric Degeorge, afin de permettre l'accueil de personnes âgées en perte d'autonomie au sein des résidences autonomie, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

**Le bureau syndical, a l'unanimité, autorise** le Président à signer la convention ci-dessus visée.

Vu pour être affiché et publié le 24 octobre 2022 conformément aux prescriptions des articles L.5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales.